Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 6 (1914)
Heft: 4

Rubrik: Faits divers

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

On connaît depuis lors, par les nouvelles de la presse quotidienne, le succès remporté par le mouvement sud-africain qui, malgré toutes les mesures oppressives sut avoir la victoire dans le domaine politique et nous espérons qu'elle l'obtiendra prochainement aussi dans le domaine économique; ce qui le montre, c'est la réapparition des journaux syndicaux et de l'organe du parti travailliste. Il faut aussi espérer que la réhabilitation revendiquée des déportés et la garantie réelle des droits leur seront bientôt accordées.

Faits divers.

Les salaires des ouvrières en Australie.

Au cours d'une enquête sur la production de 6 états d'Australie en 1912, on a fxé les salaires des ouvrières de l'industrie. Au total 83,180 ouvrières de l'industrie ont été interrogées. Pour 74,369 soit pour le 89,4 % du total, les données principales sur les salaires sont les suivantes: Le salaire moyen de tous les ouvriers fut dans cette année de fr. 61.55 par semaine et pour les ouvrières seulement de fr. 24.58. Dans les divers états, le salaire moyen des ouvrières fut le suivant: Australie occidentale fr. 28.—; Nouvelle-Galles du Sud fr. 25.63; Victoria fr. 24.98; Australie du Sud 22.09; Queensland fr. 21.13; Tasmanie fr. 20.50. Les détails suivants sont donnés des divers groupes industriels.

Salaires moyens par semaine	Alimentation	Nombre des ouvrières dans l'industrie de		
		Habillement et textile	Papier et livres	Autres groupes
Fr.				
Au-dessus de 12.50	226	8,982	486	218
de 15.50 à 25.—	3555	16,939	2634	2215
de 25.— à 37.50	2542	22,719	1965	1649
de 37.50 à 50.—	863	6,191	216	730
de 50.— à 62.50	62	1,226	36	54
de 62.50 à 75.—	115	341	7	17
de 75.— à 87.50	2	188	6	3
de 87.50 à 100.—	2	63	—	1
100.— et plus	—	113	2	1
Total	7367	56,762	5352	4888

Le Machinisme dans la Verrerie en France.

Le citoyen Delzant, secrétaire de la Fédération des verriers de France, donne, dans l'organe officiel de cette fédération, les renseignements suivants sur le machinisme dans la verrerie:

Nous aussi, nous étions sceptiques lorsqu'il y a une vingtaine d'années, un inventeur anglais, Asley, fit les premiers essais de machines en France. Ces essais furent sans succès et l'inventeur mourut quelques temps après.

Un maître de verrerie français, M. Boucher, de Cognac, travailla à perfectionner le procédé Asley, et après plusieurs années de patients efforts, obtint des résultats encourageants. Aux débuts, l'inventeur eut à lutter contre le préjugé, on n'avait pas de confiance dans les bouteilles fabriquées mécaniquement; mais peu à peu la machine Boucher prit du crédit, et elle est aujourd'hui de plus en plus employée.

Après le procédé Boucher, trois autres machines ont été mises dans l'industrie: ce sont les systèmes Severin et Lesner — qui sont, je crois, d'origine allemande — et Tourres, du Havre.

Les produits de ces machines ne peuvent rivaliser, en qualité, avec les bouteilles soufflées à la canne; mais le prix de revient étant beaucoup moins élevé, ils pénètrent de plus en plus dans le commerce par leur bon marché.

La production annuelle des machines, en France, est de soixante quinze millions de bouteilles.

Voici les verreries qui ont des fours occupés par les machines: Cognac, 2 fours; Carmaux, 2 fours; Puy Guillaume, 2 fours; Labégude, 1 four; Pont de Vivaux, 1 four; Saint-Marcel, 1 four; Mége-Coste, 2 fours; Saint-Yorre, 1 four; Givors, 1 four; Rive-de-Gier, 2 fours; Saint-Galmier, 1 four; Saint-Romain-le-Puy, 2 fours; Gouhenans, 2 fours; Gironcourt, 2 fours; en tout 61 fours à bassins occupés mécaniquement, cela pour le verre noir (verre à bouteilles).

La *Verrerie ouvrière* d'Albi fait actuellement un essai de la machine Lesner; elle y est forcée par la concurrence.

Les Verreries du Nord, grâce à leur fabrication spéciale, ont pu, jusqu'alors, résister aux machines, mais elles seront certainement obligées d'en adopter.

Les machines produisent surtout des bouteilles à fond plat pour bière, limonade, eaux minérales; mais on a fait un grand progrès dans les bouteilles piquées. M. Boucher fabrique beaucoup de bouteilles dites « Cognac «.

La verrerie blanche du Bouscat produit à la machine Boucher des bouteilles et des bocaux à conserves qui font une grande concurrence aux autres produits.

Les maîtres de verreries en verre blanc se portent en ce moment vers les machines; il se fait en Normandie, où l'on fabrique spécialement le petit flacon, quatre essais de machines différentes; un autre essai à lieu à Bordeaux.

Les différentes machines en usage en France, toutes construites d'après le procédé Asley, nécessitent le concours de deux ouvriers: le cueilleur et le mouleur: les tarifs sont beaucoup plus bas que ceux des autres verriers. Les cueilleurs servent deux machines, ils sont payés 0 fr. 50 par cent bouteilles et parviennent à gagner six francs par journée, leur travail est très fatigant. Les mouleurs, à raison de 0 fr. 70 par cent bouteilles, gagnent en moyenne 4 fr. 50 par journée.

Pour la Jeunesse.

(Communiqué). Le Conseil de la fondation « Pour la Jeunesse » (président M. Hoffmann, président de la Confédération suisse), s'est réuni le 17 mai 1914 à Olten. Il a adopté le rapport annuel et les comptes, établis au 31 mars 1914. Le produit de la vente des timbres, cartes et brochures est de 74 % plus élevé que l'an passé, il atteint 269,000 francs. Les dépenses pour des buts de bienfaisance sont montées, cette année, à 194,000 francs, elles sont de 133 % plus élevées qu'en 1912. La fortune de la fondation est de 15,000 francs. Une somme de 52,000 francs est reportée à l'exercice suivant en prévision des dépenses que nécessitera le continuation du travail.

L'an dernier, la fondation a travaillé en faveur de la lutte contre la tuberculose parmi la jeunesse. Le programme annuel fixé pour 1914 est le suivant: La protection et l'éducation des enfants menacés. (Enfants menacés par suite de la criminalité, de l'alcoolisme, de la brutalité ou de l'incapacité des éducateurs, etc.; garçons et jeunes filles échappant à la surveillance de leurs parents et qu'il faut placer dans des maisons d'éducation ou dans des refuges).

Le Conseil de la fondation exprime ses remerciements cordiaux à tous les collaborateurs et acheteurs.

Progrès des entreprises coopératives de production.

Boulangerie coopérative.

S'il existe déjà une multitude de fabriques de pain coopératives, la boulangerie ouvrière de Vienne (Autriche), est une des grandes créations qui méritent toute notre admiration.

Cet établissement, fondé en 1909 par l'organisation socialiste, a pour but, non de faire des bénéfices, mais d'exercer une action régulatrice sur le prix. Il est parvenu, depuis sa fondation, à livrer à son innombrable clientèle, le pain à un prix inférieur à celui du commerce.

La boulangerie ouvrière comprend moulin et panification. Elle emploie 400 ouvriers et employés, moud quotidiennement 100,000 kilos de seigle, et vend, en moyenne, 80,000 kilos de pain.

L'installation de cette fabrique de pain est, paraît-il, une des plus parfaites qui soit; et cependant, Vienne a de remarquables boulangeries modèles. Voici une description rapide qui permettra de juger des perfectionnements:

« Tous les ouvriers, avant de se mettre à l'ouvrage, doivent se déshabiller entièrement; et ce n'est qu'après avoir pris un bain ou une douche qu'ils endossent leurs vêtements de travail. Un local spécial, confortablement aménagé, est mis à leur disposition pour s'y reposer pendant les pauses.

« La farine, avant d'être employée, est encore passée dans de grands tamis, où un système d'aimants retient toutes les particules métalliques qui pourraient y être tombées. Des machines servent à la préparation de la pâte, qui est ensuite amenée, par des dispositifs très ingénieux, dans les pétrins mécaniques.

« C'est au sortir de ces pétrins que, pour la première et dernière fois, les boules de pâte sont touchées par la main de l'ouvrier qui les aplatit pour leur donner la forme de miches. Les pains sont alors transportés dans un hall de 70 mètres de long, où 21 fours jumeaux peuvent cuire, en trois fournées, 50,000 miches par vingt-quatre heures ».

Une grande fabrique coopérative de cigares.

A Hœckenheim, en Allemagne, une nouvelle fabrique de cigares a été fondée par l'association des coopérateurs.

Cette fabrique a été bâtie sur un terrain d'une superficie de 3275 mètres carrés, alors que l'édifice ne comprend que 1400 mètres carrés. Les deux ailes du bâtiment enserrent une grande plaine. La ventilation ne laisse rien à désirer et il y a des lavoirs et des installations de bains ainsi que des réfectoires spacieux.

La ventilation est agencée d'une façon fort pratique. En hiver, l'air, qui est amené, est rechauffé et en été refroidi.

La fabrique peut contenir 800 personnes. A l'heure actuelle elle occupe 600 ouvriers et on y confectionne 700,000 cigares par semaine. Les salaires sont établis d'après un barême élaboré de commun accord avec le syndicat des travailleurs du tabac. Ils sont d'un tiers ou d'un quart plus élevé que chez les particuliers. La durée du travail est de 50½ heures par semaine. Les ouvriers qui ont travaillé à la fabrique coopérative pendant deux années consécutives ont droit à un congé annuel de huit jours avec maintien du salaire. La contribution pour la caisse de maladie et d'invalidité est payée par l'association d'achat.

Union suisse des fédérations syndicales.

Collecte en faveur des horlogers du Leberberg.

Union suisse des ouvriers du Transport . . .	Fr.	384.—
Fédération des ouvriers des ateliers des C. F. F.	»	100.—
Féder. des ouvriers des communes et de l'Etat	»	500.—
Fédération des chapeliers	»	50.—
Ouvriers sur bois: Arbon 10.—, Bâle 30.—, Berne 100.—, Bremgarten 10.—, Coire 25.—, Glaris 15.—, Langenthal 6.50, Travers 10.—, Romanshorn 15.—, Interlaken 10.—, Pontresina 30.50, Zoug 10.—, Zurich 100.—, Baden 10.20, Montreux 25.—, Oberland zurichois 15.—, Sion 7.60, Rorschach 5.—, Vanniers Seen 10.—, Verriers Wauwil 35.—, Küssnacht (Rigi) 10.—	»	489.90
Alimentation: Coire 30.—, Interlaken 10.—, Langenthal 5.—, Boulangers Zurich 19.90, Tonneliers Zurich 20.—, Ouvriers du tabac Bourg 15.—, Biscuitiers Genève 5.—, Brasseurs Sion 21.50, Cigariers Berne 5.— . .	»	131.40
Ouvriers du cuir: St-Gall 10.05, Neuchâtel 7.60	»	17.65
Lithographes: Hérisau 10.—	»	10.—
Personnel des locomotives: Romanshorn 10.—	»	10.—
Employés de bureaux et du commerce: Zurich	»	13.—
Plâtriers et peintres: Berne 100.—, Arosa 10.90, Lausanne 25.—, Ragaz 6.—, Oerlikon 14.40, St-Gall 30.—	»	186.30
Métallurgistes: Schlieren 40.—, Giesser Rorbas 12.70, Horgen 10.—, Frauenfeld 10.—, Berne (Syndicat des électriciens et des ouvriers du gaz) 20.—, Ruti 30.—, Winterthour 100.—, Œrlikon 100.—, Landquart 50.—, Coire 12.—, Aarau 20.—, Rapperswil 10.05, Giesser Aarau 15.—, Berthoud 31.80, Baden, mouleurs 30.—	»	491.55
Tailleurs de pierre: Dietikon 35.—, St-Gall 10.—, Berne 20.—	»	65.—
Ouvriers du textile: Hérisau 10.—, Bühler 15.—, Urnäsch 10.—, Weinfelden 12.60, Berne 30.—, Elgg 10.30, Kreuzlingen 10.—, Emmenbrücke 15.30, St-Gall 20.50, Wetzikon 12.—, Rebstein 15.—, Horgen 6.—, Altstätten 25.—, Seidendrucker Richterswil 29.—, Schifflisticker Wyl 5.—, Flawil 10.— . .	»	235.70
Typographes: Frauenfeld 30.—	»	30.—
Charpentiers: Berne 100.—, Schaffhouse 23.—, Langnau (Emmental) 8.—, Bienne 20.—, Rorschach 6.80, Kreuzlingen 6.30, Dornach 60.70, Genève 31.50, Winterthour 10.—, Weinfelden 5.—	»	271.30
Parti socialiste: Berne-cité 30.—, Langenthal 20.—, Kehrsatz 8.50, Bâle (Spalen) 10.—, Leuzigen 14,10, Lucerne 12.50, Zurich-Wiedikon 20.—, Seen 6.—, Laupen 10.—, Ruschlikon 5.—, Bâle (St-Jean) 15.—, Eintracht Zurich 30.—, Soc. des ouvrières Zurich 35.—, Belp 13.50, Veltheim 25.— .	»	254.60
Sociétés du Grutli: Erlach 13.30, Langenthal 12.50, Oberbourg 5.—, Bienne 10.—, Ruti (Zurich) 7.—, Langnau (Emmental) 15.—, Birsfelden 12.—, Zurich I 50.—, Aussersihl 20.—, Mett 20.—, Regensdorf 15.—, Pfäffikon (Zurich) 4.10, Utzenstorf 3.—, Flawil 10.—	»	196.90
Commission du Premier Mai: Altdorf 28.50, Hörler, Teufen 5.—, Widmer, Lausanne 29.50, D. Bloch, Genève 10.—, Leuenberg, Langenthal (produit d'une conférence à Berthoud 15.—, Anon. K. 5	»	93.—
Total	Fr.	3530.20

Berne, le 16 juin 1914. Le caissier: *J. Degen.*